

Prêt d'Honneur Solidaire

INITIATIVE AVEYRON

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur solidaire permet de bénéficier d'un accompagnement organisé, de qualité, personnalisé avec un soutien financier renforcé.

Le dispositif peut être mobilisé pour des projets de création et reprise d'entreprises artisanales, industrielles, commerciales ou de services...

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les entreprises dont le porteur de projet est demandeur d'emploi de plus de 1 an, bénéficiaire de minimas sociaux (RSA, ASS, AAH, ...). Le porteur de projet doit être sur le point de créer/reprendre une entreprise.

— Critères d'éligibilité

S'il s'agit d'une création d'activité, le plan de financement du projet doit être inférieur à 75 000 €.

Le créateur ou repreneur doit être en position de contrôle de son entreprise.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Le demandeur étant en recherche de financement pour conforter les apports personnels peut demander l'aide d'Initiative Aveyron.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide est un prêt personnel sans intérêt ni caution d'un montant 8 000 €.

Pour quelle durée ?

La durée de remboursement du prêt peut aller de 1 à 5 ans maximum. Il s'agit d'un remboursement mensuel avec possibilité de différé.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur Entreprise Remarquable sont à faire auprès d'Initiative Aveyron.

Pour plus d'informations, il faut contacter l'organisme :

- tél : 05 65 77 77 00
- mail : contact@initiative-aveyron.fr

— Éléments à prévoir

Les éléments à joindre au dossier de demande d'aide sont les suivants :

- copie de l'extrait k-bis,
- copie de la carte d'identité,
- justificatifs de la situation d'éligibilité,
- copie du contrat du prêt complémentaire daté et signé,
- justificatifs des ressources prévues au plan de financement par : l'apport personnel mobilisé ; les autres ressources remboursables,
- RIB compte personnel,
- contrat de prêt paraphé et signé en trois exemplaires.

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - > Créateur
 - > Demandeur d'emploi
 - > Repreneur

Organisme

INITIATIVE AVEYRON

- **Initiative Aveyron**
CCI Aveyron
17, rue Artistide Briand
BP 3349
12033 RODEZ CEDEX 9
Téléphone : 05 65 77 77 00
E-mail : contact@initiative-aveyron.fr